

Mlle Blanche de Beaumont

Autor(en): X.

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 374

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Idée" marche... à tout petits pas

Les électeurs bernois adoptent l'éligibilité des femmes aux Commissions de Tutelles

A une majorité très juste, il est vrai (736 voix sur un total de 45.246 votants!), mais enfin à une majorité tout de même, les électeurs du canton de Berne viennent d'accepter l'éligibilité des femmes aux Commissions de tutelle dans les 19 communes assez importantes pour posséder pareille institution.

Cette adjonction à l'article 27 de la loi communale, qui reconnaissait déjà aux femmes le droit de siéger dans les Commissions d'écoles, d'assistance, d'hygiène et de protection des mineurs, avait été proposée par le Conseil d'Etat et recommandée par le Grand Conseil aux élections, en termes d'ogieux pour l'activité des femmes en matière de tutelle, mais prudents, oh! très prudents pour les esprits timorés, et rassurants quant aux redoutables conséquences suffragistes qui pourraient en découler. Néanmoins, on nous assure que, si la majorité a été aussi faible, la faute en est à la crainte du suffrage... Hélas!

Inutile de dire que les Sociétés féminines bernoises, notamment le Frauenbund et l'Association pour le Suffrage avaient chaudement soutenu et recommandé cette modification soumise à la votation populaire. Et toutes celles qui savaient comme nous quelles difficultés se rencontrent pour faire triompher un principe de progrès féminin en votation populaire se joindront à nous, pour leur exprimer ici nos meilleures félicitations, et nos vœux pour que ce pas et avant de l'Idée" soit bientôt suivi de beaucoup d'autres!

IN MEMORIAM

Ferdinand Buisson (1841-1932)

L'homme intègre, «l'une des grandes figures de la République française», a-t-on écrit, celui dont la règle de vie fixée dès sa jeunesse pouvait se résumer en ces deux mots: science et conscience, cet homme de bien, qui vient de mourir dans sa 91^{me} année, nous touche de près aussi, nous féministes suisses. D'abord parce qu'il fut professeur à l'Académie de Neuchâtel, au temps où ses opinions républicaines lui avaient fait quitter la France du Second Empire; et ensuite, parce que, toujours, Ferdinand Buisson fut un féministe convaincu et éprouvé.

Féministe dans son activité d'organisateur de l'enseignement primaire laïque, aux débuts de la III^e République; féministe et suffragiste au Palais Bourbon, dans son activité de député. En 1906 déjà, il présentait à la Chambre un rapport sur les droits de la femme, qui posait nettement le problème sur cette base: «Faut-il lever ou maintenir la convention légale d'après laquelle la femme, en tant que femme, serait considérée à priori comme totalement ou partiellement incapable? Faut-il, oui ou non, instituer pour elle un statut personnel d'infériorité par rapport à l'homme? Plus tard, ayant fait une enquête dans les pays où fonctionne le vote des femmes, il publia ce gros volume, qui est devenu classique dans nos bibliothèques féministes: *Le vote*

des femmes.¹ Ouvrage classique, en effet, d'une part en raison de sa documentation précise et de son analyse des principaux écrits consacrés à notre cause (Condorcet, Stuart Mill, Secrétan, etc.), et d'autre part, en raison de l'objectivité scientifique de l'auteur, qui est venu au vote des femmes pour son indéniable principe d'équité pouvant se démontrer — comme un théorème. Ce sont ces appuis-là d'esprits méthodiques et consciencieux, de sociologues, d'historiens et de savants, qui sont si spécialement précieux à notre cause par la rigueur toute logique de leur déduction, si éloignée des parti-pris sentimentaux et des applications opportunistes.

Mais on se tromperait en voyant en Ferdinand Buisson un cerveau seulement. C'était aussi un grand cœur, une âme probe, une conscience droite. Educateur, professeur de morale, féministe, il fut aussi pacifiste², et pour les services rendus à la cause de la paix, titulaire du prix Nobel, dont il transféra les avantages financiers aux œuvres d'éducation qui lui étaient chères. Sa mort est une perte pour tous les mouvements d'idées nobles et désintéressées, et les féministes françaises ont justement tenu à rendre hommage à sa mémoire en déposant sur sa tombe, l'autre jour, une couronne au nom des femmes reconnaissantes.

M. F.

Mlle Louisa Burnens

Une nombreuse assistance, essentiellement féminine, a rendu les derniers devoirs, le 22 février, à Lausanne, à Mlle Louisa Burnens, endormie paisiblement dans sa 70^{me} année après une longue maladie.

Mlle Burnens comptait parmi ces pédagogues d'élite qui font la gloire de l'Ecole Vinet, Camille Vidart, Sophie Godet, pour ne citer que les disparues. Elle consacra quarante années de sa vie à l'enseignement, à l'étranger d'abord, puis à l'Ecole Vinet où elle fut pendant trente ans un centre d'activité et de vie rayonnante, d'abord comme maîtresse de classe puis comme directrice du cours pratique de pédagogie, qui a formé un nombre incalculable de maîtresses et de pédagogues.

Est-il possible de dire avec des mots ce que fut l'enseignement de Mlle Burnens? C'était une animatrice, qui communiquait sa science, sa foi, ses convictions avec une chaleur, un cœur, un élan infatigables. Elle a formé des centaines d'élèves qui lui gardent la plus vive reconnaissance et dont beaucoup, devenus mamans, lui ont confié leurs enfants afin qu'elles bénéficient à leur tour du rayonnement de cette vive intelligence, de ce cœur chaud et compréhensif, de cette individualité si noble et si généreuse.

Le 26 février 1927, l'Association des anciens Elèves de l'Ecole Vinet avait pris congé de Mlle

¹ Dudos et Pinat, éd., Paris, 1911.

² Mme Maria Véronne, la célèbre avocate féministe française, relève avec émotion dans l'*Œuvre* le dernier geste pacifiste de F. Buisson: sa signature immédiatement donnée et envoyée par retour du courrier à la pétition des femmes françaises en faveur du désarmement. «Alors», écrit-elle, que tant de gens sont indolents ou indifférents, un homme de 90 ans prenait la peine de répondre immédiatement, ne disant pas comme tant d'autres qu'importe une signature de plus ou de moins... Et maintenant, elle est là-bas à Genève, cette simple feuille, perdue au milieu des millions de signatures recueillies par les Associations féministes; mais pour nous, elle reste comme un symbole qui dit au monde: *La paix... oui... avec l'aide des femmes!*

Burnens dans une cérémonie où furent rappelés les services par elle rendus, le bénéfice de son enseignement joyeux et clair, sa patience, sa bonté, sa fermeté, l'habileté avec laquelle elle développait les esprits lents ou rebelles.

Mlle Burnens était ardente patriote, et comme telle et ayant beaucoup voyagé et pu comparer, s'affligeait de l'état d'infériorité où se trouvent les Suissesses. C'était une injustice dont son cœur généreux ne pouvait prendre son parti. Lorsqu'elle abordait ce chapitre, ses yeux noirs si vifs, si jeunes, devenaient des escarboucles et jetait des éclairs.

Quelle tristesse que cette lumière se soit éteinte! Mais les pédagogues ont cet avantage de se survivre dans ce qu'ils ont semé; leur cœur et leur esprit ne sont pas disparus; leur œuvre les suit.

Puisse cette pensée adoucir le chagrin de Mlles Lucy et Caroline Dutoit, car Mlle Burnens fut la compagne de leur vie, une amie de quarante ans...

S. B.

Mlle Blanche de Beaumont

Le 17 février mourait à Genève, dans sa 83^{me} année, Mlle Blanche de Beaumont, dont la nature adente et généreuse avait été, dès longtemps, acquise au féminisme.

Fille du peintre Gabriel de Beaumont, dont elle publia des pensées sous le titre: *Paroles d'un vivant* — elle était douée d'une nature d'artiste, d'un esprit original, primesautier, indépendant, et d'une âme très religieuse. Lisant et relisant la Bible et les livres des poètes et des penseurs religieux de tous les temps, Mlle de Beaumont vouait un intérêt toujours renouvelé aux mouvements religieux contemporains; elle étudia très spécialement les idées du catholicisme moderniste, auquel elle consacra plusieurs articles.

Préoccupée de la «question sociale», elle désira connaître mieux les ouvriers pour les mieux comprendre, et dans cette intention elle fit un long séjour dans le grand centre de Roubaix. Dès 1904, après avoir perdu sa sœur, la peintre Pauline de Beaumont, qui avait créé à Collonges-Salève une société de tempérance, elle se consacra à cette activité sociale avec un ardeur et une persévérance qui jamais ne fléchirent jusqu'à ces tout derniers mois. Dans la petite maison du «Fer à cheval» construite pour cette œuvre, elle organisa une bibliothèque circulant destinée aux habitants de Collonges.

Membre de l'Association pour le Suffrage féminin, Mlle de Beaumont fut aussi une des abonnées de la première heure du *Mouvement Féministe*, auquel elle resta constamment fidèle. Notre journal tient à joindre ici l'expression de ses regrets à tous ceux qui ont été déjà manifestés.

X.

Les reines de beauté

Nos lecteurs n'ont pas oublié la campagne de protestations véhémentes — dans laquelle notre journal ne manqua pas de tenir sa partie — déclinée, l'an dernier, dans notre pays, par le projet d'un groupe de soi-disant artistes et littérateurs, d'instituer un concours de beauté, dont l'élu(e) serait proclamée Miss Switzerland. Il faut croire que la leçon de l'opinion publique a porté, puisque, malgré les essais de replâtrage de certaine corres-

pondante d'un journal neuchâtois, nous n'avons point, cette année, vu surgir à nouveau sur le sol helvétique de distraction de cet ordre pour demi-mondains de tout âge.

Ailleurs, en revanche, les concours ont eu lieu — sauf en Italie, où l'on sait que M. Mussolini les a sévèrement prohibés, menaçant même du retrait de leur patente les hôtels qui se seraient prêtés à pareille exhibition de chair féminine. Le choix de Miss Europe a été fait, à Paris, entre sept jeunes filles déjà élues par leur pays, — dont l'une d'elles, Miss France, a été désavouée immédiatement par son père, paraît-il. On a pu lire dans les journaux parisiens le compte-rendu de cette élection, qui ressembla, cette fois-ci, à une sorte d'examen public, non pas seulement des grâces extérieures, mais aussi de l'esprit des candidates. Ce fut lamentable, et l'on put parler dans la presse de «la pitié des reines de beauté»...

...Car ces couronnes des reines éphémères, écrit à ce sujet un reporter, se conquièrent par un travail de tous les instants. Il ne faut pas rire, pour éviter les rides; il ne faut point pleurer, si l'on veut avoir de beaux yeux. Suivez un régime, parlez peu, soyez timide... car le jury, s'il n'exige pas une virginité prouvée par un certificat en bonne et due forme, aime les demoiselles vertueuses, mais ne se charge pas de protéger leur vertu.

... Car il est difficile d'obtenir les suffrages de messieurs qui, s'ils sont souvent âgés, ne sont pas toujours chastes. Je me suis laissé dire qu'il y avait un peu partout, en Europe et en Amérique, des instituts — des instituts de beauté, naturellement — qui se donnaient pour mission de préparer au concours, moyennant un forfait, les candidates éventuelles. Les managers de ces demoiselles se réservent un pourcentage, en cas de succès. La beauté, comme la laideur, a ses officines, et c'est de la misère aussi qu'est né le commerce de la beauté.

Il ressemble fort à la prostitution. Mais une prostitution publicitaire, tolérée, permise et même encouragée. Les candidates ne savent pas toujours à quoi elles s'engagent lorsqu'elles vont quémander des suffrages. Elles ne se méfient pas assez... Comment opposer un refus à celui qui tient peut-être votre sort entre ses mains? L'engagement auquel l'on aspire dans un film ou dans un théâtre des boulevards, la tournée dans les villes d'eaux, les voyages en Amérique, tout cela va-t-il être compromis?...

...L'aventure se termine souvent à l'hôpital ou dans la rue, mais si la candidate a réussi, après quelques semaines de griserie, à débiter dans un music-hall, elle peut espérer épouser un camarade, où, comme Mlle Diplaraku, l'ancienne Miss Grèce, et Miss Europe 1930, un lutteur. (G. R., dans le *Populaire*.)

Si, après cela, ceux qui nous avaient, l'an dernier, taxé de pruderie et d'exagération ne sont pas convaincus... que leur faudrait-il encore?

E. G.

Causerie juridique

Du droit de séparation de biens entre époux

Le Code civil suisse autorise les époux à adopter par contrat de mariage, le régime de la séparation de biens. Ce régime est de beaucoup le plus simple, c'est aussi — du moins théoriquement et en général — le plus favorable à la femme. En effet, sous ce régime, chaque époux garde la propriété, la jouissance et l'administration de ses biens. La femme possède donc sur sa fortune les mêmes droits qu'elle avait avant



Les femmes et les livres

Mme Necker de Saussure

Ce recueil de *Pensées choisies*¹ que Mlle E. Tremblay présente au lecteur en un avant-propos qui read impatient de les lire, sera certainement bien souvent feuilleté par celles — et ceux aussi — qui y auront goûté une fois.

La vie de Mme Necker de Saussure est par elle-même une admirable leçon. Brillante, pleine de grâce, de vivacité, d'intelligence, très réfléchie déjà à dix-sept ans, comme le prouve son journal intime, Albertine-Adrienne de Saussure eut tout ce qui peut embellir une existence: famille, amis, fortune, un père savant qui la jugeait digne d'être associée à ses travaux, un milieu où frayaient sans cesse des hôtes de marque, et, tout près, Coppet, avec sa chère cousine et amie, Mme de Staël.

C'est ensuite un foyer heureux. Et puis, l'âge mûr, les grandes épreuves: la perte d'être très chers, l'horrible isolement de la

surdité: «Dieu nous avait élevé au moyen de ce qu'il nous donnait; il nous élève encore au moyen de ce qu'il nous ôte.» Lorsqu'on sait vivre cette pensée, «s'élever» véritablement à mesure qu'on est plus dépouillé, lorsque, alors, on sait dire encore, sincèrement: «Il faut avoir beaucoup aimé et beaucoup pleuré sur cette terre pour savoir qu'on peut tout retrouver en Dieu», on est, comme l'auteur de ces paroles, Mme Necker de Saussure, une âme noble.

Des fragments, ça et là, avaient donné un avant-goût des trésors que renferme *L'Education progressive*, mais un aussi gros ouvrage, ni même le beau livre que lui a consacré M. Et. Causse, ne sauraient être d'une lecture aisée. Combien donc vient à propos ce choix intelligent d'une centaine de pensées sur l'éducation de l'enfance d'abord, de l'adulte ensuite, sur la seconde éducation, qui dure autant que l'individu! Fort peu de chose y est vieilli; tout y est le fruit d'une observation remarquablement perspicace, d'une hauteur morale qui est un grand exemple, tout y est exprimé avec la netteté de celui qui se conçoit clairement.

Si chacun peut cueillir au passage un enseignement utile, combien surtout les éducatrices, les mères puiseront là des indications précieuses sur la compréhension de l'enfant!

Tout est important dans l'éducation, et rien n'est irréparable; c'est une vérité dont on ne saurait trop se pénétrer.

* * *

On n'a jamais accoutumé l'enfance à considérer le devoir activement: on le lui a fait envi-

sager comme une barrière qui s'opposait à ce que l'on connût certains actes, ou qu'on manquât à l'obéissance envers les instituteurs. Il n'y a rien dans une telle idée de bien vivifiant. Il est clair que pour aiguillonner, un frein n'est pas utile.

* * *

Ne souffrez pas que l'éducation intellectuelle soit déséchantée.

* * *

En général, l'habileté dans l'art de l'enseignement consiste bien moins à communiquer soi-même les connaissances qu'à développer chez les élèves l'envie et le talent de les acquérir.

* * *

L'empressement à tirer parti d'un goût est souvent cause que nous le tuons.

Mais il faudrait presque tout citer: sur l'activité, sur l'obéissance, sur les punitions aussi. Quant à la seconde éducation:

Si l'œuvre de l'éducation consiste dans le développement des facultés, on ne saurait lui assigner aucun terme fixe. L'esprit peut toujours s'étendre, le cœur toujours s'améliorer.

Dans l'observation de nos facultés, Mme Necker de Saussure accorde avec raison une place importante à l'imagination:

L'éducation sèche et abstraite, qu'on croit prudente, est peut-être une des plus mauvaises pour le gouvernement de l'imagination. La tentative de la faire mourir d'inanition est vaine, périlleuse même. Privée d'un aliment, elle se jette sur un autre, et il s'en offre dans la vie humaine qu'il est impossible de lui dérober.

Et ailleurs:

Souvent, le cœur est plus aisé à contenter que l'imagination et l'amour-propre.

Combien juste encore ceci, et que tant de personnes ignorent:

¹ Librairie Payot et Cie, Lausanne, Genève, Neuchâtel.